

Association Communautaire Israélite  
de Villeneuve Saint-Georges  
A.C.I.V  
3 rue Berthelot  
94190 Villeneuve Saint-Georges

Villeneuve St-Georges, le 03 octobre 2017

Madame la Maire,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

Les Villeneuvois ont eu la surprise de constater la présence d'une banderole sur la façade de la mairie, appelant à la libération d'un franco-palestinien emprisonné par l'Etat d'Israël.

Les membres du Comité de l'Association Communautaire Israélite de Villeneuve Saint-Georges (ACIV) souhaitent vous faire part de leur plus vive inquiétude quant aux conséquences de cette prise de position contre Israël.

Dans le climat délétère que connaît notre pays actuellement, un tel acte ne peut qu'engendrer à l'encontre de la communauté juive de la commune, des réactions incompatibles avec les valeurs du bien vivre ensemble que Madame la Maire prônait encore récemment lors de sa dernière visite à la synagogue de Villeneuve Saint-Georges

Quel est le but réellement recherché par la municipalité sinon prendre le risque de diviser les différentes communautés présentes sur la ville ?

Nous voudrions simplement vous rappeler l'incendie criminel dont la synagogue a déjà fait l'objet, dans un contexte similaire de transposition du conflit israëlo-palestinien en France.

Il est à présent clairement établi que l'antisémitisme est le nouvel alibi des antisémites, occasionnant de très regrettables agressions sur la communauté juive française.

Pour ces motifs, et au nom de la paix et du respect entre les villeneuvois, le Comité de l'ACIV et la communauté juive de Villeneuve Saint Georges vous demande de retirer cette banderole de l'édifice communal.

Recevez, Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'expression de notre plus grand respect.

Les membres du Comité de l'ACIV

Copies :

- Monsieur le Préfet du Val de Marne à Créteil
- Le journal « Le Parisien »